

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00356 Numéro SIREN : 444 329 346 Nom ou dénomination : ALDI BEAUNE

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2018 sous le numéro de dépôt 5927

COFFRA

ALDI BEAUNE S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 69 33 88 - Fax : +33 (0)1 46 63 83 59

SAS au capital de 100 000 €

An Independent member firm of

MOORE STEPHENS

INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-011-18-SC-RAP



AUDIT

Paris, le 29 mai 2018

A l'Associé unique

ALDI BEAUNE
Société à Responsabilité Limitée
Beaune

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI BEAUNE S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Golneau
Directeur

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (i)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	452 647	49 091	403 557	105 889
Fonds commercial	7 646 693	747 693	6 899 000	6 899 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	8 099 340	796 784	7 302 557	7 004 889
Terrains				
Constructions	6 383 329	3 325 731	3 057 598	3 373 365
Installations techniques, matériel	6 714 448	5 409 103	1 305 345	1 265 078
Autres immobilisations corporelles	22 219 828	15 707 773	6 512 055	6 496 732
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	35 317 604	24 442 606	10 874 998	11 135 175
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	140 411		140 411	161 656
TOTAL immobilisations financières	140 411		140 411	161 656
Total Actif Immobilisé (II)	43 557 355	25 239 390	18 317 965	18 301 720
Matières premières, approvisionnements	245 603		245 603	266 158
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 474 477	63 300	14 411 177	14 495 905
TOTAL Stock	14 720 079	63 300	14 656 779	14 762 063
Avances et acomptes versés sur commandes	2 232		2 232	10 179
Clients et comptes rattachés	250 735	55 975	194 760	328 443
Autres créances	8 337 435		8 337 435	8 356 979
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	8 588 169	55 975	8 532 194	8 685 422
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	524 983		524 983	580 175
TOTAL Disponibilités	524 983		524 983	580 175
Charges constatées d'avance	280 856		280 856	385 417
TOTAL Actif circulant (III)	24 116 320	119 275	23 997 045	24 423 256
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	67 673 675	25 358 665	42 315 010	42 724 975

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :10 199 000,00)	10 199 000	10 199 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 064 799	1 064 799
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	737 897	701 023
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	737 897	701 023
Report à nouveau	308 100	607 500
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-846 679	737 474
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	785 166	833 589
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 248 283	14 143 386
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	611 244	100 500
Provisions pour charges	152 869	152 869
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	764 113	253 369
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 182 362	2 880 894
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	420 634	456 974
TOTAL Dettes financières	1 602 996	3 337 868
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 940	270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 180 502	19 756 089
Dettes fiscales et sociales	6 171 928	4 957 350
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 848	22 181
Autres dettes	320 860	254 013
TOTAL Dettes d'exploitation	27 699 078	24 989 902
Produits constatés d'avance	540	450
TOTAL DETTES (IV)	29 302 614	28 328 221
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	42 315 010	42 724 975

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	231 528 888		231 528 888	217 451 885
Production vendue biens	154 984		154 984	149 984
Production vendue services	332 022		332 022	486 495
Chiffres d'affaires nets	232 015 894		232 015 894	218 088 364
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			376 779	356 707
Autres produits			222 165	248 839
Total des produits d'exploitation (I)			232 614 837	218 693 910
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			177 304 903	167 719 223
Variation de stock (marchandises)			91 828	-70 782
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 202 753	862 581
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			20 555	40 497
Autres achats et charges externes			24 502 402	22 976 559
Impôts, taxes et versements assimilés			2 703 101	2 567 362
Salaires et traitements			17 138 754	14 602 387
Charges sociales			5 202 756	4 587 977
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 727 447	2 705 836
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	119 275	127 269
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	657 534	34 800
Autres charges			1 655 377	1 411 576
Total des charges d'exploitation (II)			233 326 686	217 565 284
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-711 849	1 128 626
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			53 416	41 560
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			53 416	41 560
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 615	10 402
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			7 615	10 402
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			45 801	31 158
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-666 047	1 159 784

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	101 597	247 477
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 817	14 464
Reprises sur provisions et transferts de charges	265 126	160 424
Total des produits exceptionnels (VII)	392 540	422 365
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 693	26 589
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 706	159 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	523 772	654 598
Total des charges exceptionnelles (VIII)	573 171	840 187
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-180 631	-417 822
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		4 488
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	233 060 793	219 157 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	233 907 471	218 420 361
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-846 679	737 474

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/8

ALDI BEAUNE SARL
ZAC DE LA PORTE DE BEAUNE – 1 RUE LAVOISIER – F – 21200 BEAUNE

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI BEAUNE SARL n'a pas ouvert de magasin et fermé 1 magasin, pour un total de 68 magasins exploités au 31 décembre 2017. En outre :

- 2 magasins ont fait l'objet d'un transfert ;
- 2 magasins ont fait l'objet d'une reconstruction.

Au cours de l'exercice 2017, un dividende de 1 000 000€ a été distribué à l'associé unique ALDI SARL.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017. Son entrée en vigueur n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels 2017.

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixées de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6.899.000€, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	570		570
Fonds de commerce acquis			
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle			
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	7.076	747	6.329
Total	7.646	747	6.899

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	14.475	14.566
Combustible	45	52

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

Emballages	91	104
Fournitures consommables	109	110
Total	14.720	14.832

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de **63.3K€** a été constatée en 2017.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	230
Autres	51
Total	281

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	7
Fournisseurs – avoirs à recevoir	992
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	
Divers – produits à recevoir	4
Total	1.003

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de **10.199.000** euros, est composé de **50.995** parts d'une valeur nominale de **200** euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	14.143
Variation des provisions réglementées	-48
Dividendes versés	-1.000
Augmentation/ réduction du capital social	
Résultat de l'exercice	-847
Capitaux propres au 31 décembre N	12.248

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

Les reprises de l'exercice d'un montant de 147K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 70K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 77K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	130
Factures non parvenues	5.117
Personnel – charges à payer	1.644
Organismes sociaux – charges à payer	827
Etat – charges à payer	1.783
Clients – avoirs à établir	0
Divers – charges à payer	0
Total	9.501

2.9 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent la refacturation en 2017 de frais relatifs à l'exercice 2018.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	231.529	217.452
Refacturations diverses - biens	155	149
Refacturation diverses - services	332	487
Total	232.016	218.088

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 945K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2017. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	53
Escomptes reçus	47
Produits d'intérêts financiers	6

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

Autres produits financiers	
Charges financières	-7
Charges d'intérêts financiers	-7
Autres charges financières	
Résultat financier	46

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	393
Sur opération de gestion	102
Reprises sur amortissements dérogatoires	159
Autres reprises de provisions exceptionnelles	106
Produits de cessions d'immobilisations	26
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-574
Sur opération de gestion	-23
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-236
Dotations aux amortissements dérogatoires	-110
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-199
Charges exceptionnelles diverses	-6
Résultat exceptionnel	-181

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	785	262
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-335	-111
Tascom	-572	-190
Total	-122	-39

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges d'exploitation	4
Transfert de charges de personnel	74
Remboursement de frais de formation	15
Indemnités d'assurance	10
Total	103

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarie
Ingénieurs et cadres	93.12
Agents de maîtrise	119.14
Employés	338.14
Total	550.40

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	766.30
Non cadres	679.44
Total droits cumulés	1.445.74

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.08% et d'un taux d'actualisation de 0.80%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements donnés	
Cautions accordées	
Garanties données	
Engagements donnés à l'égard d'entités liées	
Total	

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	34
Garanties bancaires reçues	
Engagements reçus à l'égard d'entités liées	
Total	34

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
					Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				7 799 535		299 805
Terrains		Dont composants				
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			5 877 903		204 881
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			674 612		73 414
Installations techniques, matériel et outillage industriels				6 325 677		535 466
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			16 303 930		1 844 090
	Matériel de transport			3 448 200		29 631
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 619 801		84 719
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				34 250 124		2 772 202
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				161 656		0
TOTAL (IV)				161 656		0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				42 211 315		3 072 007

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					8 099 340	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			417 368	5 665 416	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			30 114	717 912	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				146 696	6 714 448	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			899 381	17 248 640	
	Matériel de transport			187 793	3 290 038	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			23 371	1 681 150	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				1 704 721	35 317 604	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				21 245	140 411	
TOTAL (IV)				21 245	140 411	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 725 966	43 557 355	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		794 646	2 137		796 784
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	2 531 171	330 466	291 156	2 570 481
	Installations générales, agencements	541 768	43 076	28 370	556 475
Installations techniques, matériels et outillages		5 060 599	482 275	133 772	5 409 103
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	11 581 240	1 419 124	825 837	12 174 528
	Matériel de transport	1 930 646	373 863	187 793	2 116 717
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 363 313	76 505	23 289	1 416 528
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		23 008 738	2 725 310	1 490 216	24 243 831
TOTAL GENERAL (I + II + III)		23 803 384	2 727 447	1 490 216	25 040 615

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	110 492			158 915			-48 423
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	110 492			158 915			-48 423
Acquis. de titres							
TOTAL	110 492			158 915			-48 423

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	833 589	110 492	158 915	785 166
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	833 589	110 492	158 915	785 166
Provisions pour litige	100 500		100 500	
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	152 869			152 869
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		657 534	46 290	611 244
TOTAL (II)	253 369	657 534	146 790	764 113
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	106 211	198 775	106 211	198 775
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	70 400	63 300	70 400	63 300
Provisions sur comptes clients	56 869	55 975	56 869	55 975
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	233 480	318 050	233 480	318 050
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 320 439	1 086 075	539 185	1 867 329
Dont dotations et reprises d'exploitation		776 809	274 060	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		309 268	265 126	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Société : ALDI BEAUNE SARL

Date de clôture :31-Dec-17

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				140 411		140 411
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				140 411		140 411
Clients douteux ou litigieux				112 622	112 622	
Autres créances clients				138 113	138 113	
Créances représentatives de titres prêtés				Prov pour dép ant constitués		
Personnel et comptes rattachés				33 002	33 002	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée		616 840	616 840	
		Autres impôts				
		Etat - divers				
Groupes et associés				6 691 426	6 691 426	
Débiteurs divers				996 168	996 168	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				8 588 169	8 588 169	
Charges constatées d'avance				280 856	241 517	39 339
TOTAL DES CREANCES				9 009 436	8 829 686	179 750
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			1 182 362	1 182 362		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			420 634	420 634		
Fournisseurs et comptes rattachés			21 180 502	21 180 502		
Personnel et comptes rattachés			1 853 330	1 853 330		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 850 767	1 850 767		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée		684 317	684 317	
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts		1 783 513	1 783 513	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			18 848	18 848		
Groupes et associés						
Autres dettes			320 860	320 860		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			540	540		
TOTAL DES DETTES			29 295 673	29 295 673		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

ALDI BEAUNE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.199.000 euros
Siège Social : 1, rue Lavoisier – ZAC de la Porte de Beaune
21200 Beaune
444 329 346 RCS Dijon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
PROPOSEE ET VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 846.679 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 538.579 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
31 décembre 2016	0 €	1.000.000 €
31 décembre 2015	0 €	0 €
31 décembre 2014	0 €	0 €

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

